

COMPTE RENDU DE REUNION SYNDICALE

SYNDICAT MIXTE POUR LE FONCTIONNEMENT D'UNE ECOLE DE MUSIQUE

88290 SAULXURES SUR MOSELOTTE

Département des Vosges
Arrondissement d'EPINAL

SEANCE du 11 Mai 2010

L'an deux mille dix, le 11 mai :

Les membres du Conseil Syndical Mixte pour une Ecole de Musique se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de LA BRESSE, sur la convocation et sous la Présidence de Monsieur Michel GRANDJEAN.

Présents : Mesdames Annette MARCHAL, Brigitte VANSON, Nathalie COURROY, Brigitte VALDENAIRE, Odile MARCHAL, et Messieurs Michel GRANDJEAN, Stanislas HUMBERT, Arnaud THOUVENIN, Yannick PEDUZZI, Monsieur Jean-Luc DESJEUNES.

Excusés : Mesdames Carole PETITDEMANGE, Myriam FEBVAY et Messieurs Michel LAURENT et Etienne COLIN.

Absents : Mesdames Marie-Ange LEMIGNON, Martine PERRIN, Cécile DAVAL et Messieurs Jérôme MATHIEU, Guérin PHILIPPE.

Invité : Monsieur Thierry COLLAS (Directeur de l'E.I.M.D.V)

Monsieur Guy VAXELAIRE, Maire de LA BRESSE et Madame Liliane MENGIN, première adjointe, accueillent les membres du Conseil.

Le Président du Syndicat les remercie de ces paroles de bienvenue.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20h55.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection du secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Monsieur Yannick PEDUZZI ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions.

Madame Gilberte MOUGIN, adjoint administratif, a été choisie comme secrétaire adjointe.

1 - MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Président propose d'ajouter à l'ordre du jour : prendre une délibération pour créer de nouveaux tarifs d'inscription suite à la création d'un chœur d'ados.

A l'unanimité, les membres du Conseil Syndical, **approuvent** cette modification.

2 - APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU

Lecture est faite du compte rendu de la séance du 11 février 2010. Aucune remarque n'ayant été faite, le compte rendu **est approuvé à l'unanimité.**

3 - EXAMEN ET APPROBATION DU COMPTE DE GESTION

Après présentation du budget primitif de l'exercice 2009, du compte de gestion dressé par Madame Le Trésorier.

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2009.

Considérant que les écritures et les résultats du compte de gestion sont identiques à ceux du compte administratif 2009.

Le Conseil Syndical, **à l'unanimité.**

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2009, Par Madame Le Trésorier de Cornimont pour le budget du Syndicat, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

4 – PRESENTATION DU PROJET 'CHŒUR D'ADOS'

Il s'agit de créer un 'CHŒUR D'ADOS' dès septembre 2010. L'idée était en gestation depuis un certain nombre d'années mais nous n'arrivions pas à trouver la bonne entrée. C'est chose faite, depuis une rencontre avec VOSGES ARTS VIVANTS et le pôle départemental des pratiques collectives. En effet, une dynamique départementale autour du 'CHŒUR D'ADOS' a vu le jour cette année avec cinq écoles de musique partenaires. Nous serions donc la sixième école partenaire.

Le projet est défini comme suit :

- fonctionnement autonome avec une vie locale sur notre territoire
- participation au dispositif départemental
- séance d'une heure trente /semaine
- atelier accessible aux élèves musiciens et comédiens gratuitement
- atelier accessible aux élèves ne pratiquant que cette activité (cout de l'inscription 50 €)

Le financement :

- dépôt d'un dossier au CONSEIL GENERAL dans le cadre du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques (action innovante)
- recette des inscriptions des élèves
- recettes propres du Syndicat Mixte pour une Ecole de Musique

Aucune modification des statuts n'est nécessaire, le 'CHŒUR D'ADOS' étant intégré au département musique.

La salle de musique de SAULXURES SUR MOSELOTTE serait la salle de cours.

Stanislas HUMBERT demande d'aviser les chorales du territoire afin que ce projet soit bien compris de tous. Il en sera fait ainsi.

Ce projet est approuvé à l'unanimité.

5 - NOUVEAUX TARIFS INSCRIPTIONS **SAISON 2010/2011**

INSCRIPTION MUSIQUE ***(Instrument et/ou formation musicale)***

OU
MUSIQUE +CHŒUR D'ADOS

Première inscription 100 €
Deuxième inscription 90 €
Troisième inscription 85 €
Quatrième inscription 80 €

INSCRIPTION THEATRE

OU
THEATRE+CHŒUR D'ADOS

Première inscription 100 €
Deuxième inscription 90 €
Troisième inscription 85 €
Quatrième inscription 80 €

INSCRIPTION CHŒUR D'ADOS

Tarif unique
50 €

INSCRIPTION EVEIL MUSICAL

Tarif Unique
70 €

INSCRIPTION MUSIQUE + THEATRE

Première inscription 190 €
Deuxième inscription 175 €
Troisième inscription 165 €
Quatrième inscription 155 €

Après délibération, Le Conseil Syndical, à l'unanimité

Donne son accord pour l'application des ces droits d'inscriptions.

Autorise Le Président à recouvrer ces droits dans le cadre de la régie de recettes du Syndicat.

6 – PRESENTATION DU PROJET 'ORCHESTRE A L'ECOLE'

Le Président propose aux conseillers syndicaux un nouveau fonctionnement dès septembre 2010.

L'action 'ORCHESTRE A L'ECOLE' se déclinerait simultanément de la manière suivante :

- une action sur un an avec une classe, avec le même fonctionnement qu'actuellement
- une action sur trois ans avec une classe de CE2, puis CM1, puis CM2. Un dossier a été déposé auprès de l'association des orchestres à l'école répondant à un appel à projets, relatif à une aide financière sur l'achat d'instruments.

De manière concrète, une action serait menée à l'école primaire de VENTRON pour l'année scolaire 2010/2011, une action sur trois ans serait menée à l'école primaire de SAULXURES de 2010 à 2013.

Il est rappelé que cette action demande de la part des collectivités un financement supplémentaire.

Les conseillers syndicaux approuvent ce fonctionnement.

7 – 'ACTIONS EN COURS' BILAN

Monsieur Le Président donne la parole à Monsieur COLLAS pour qu'il fasse le point sur les actions en cours :

- action 'ORCHESTRE A L'ECOLE' à CORNIMONT
- action 'ORCHESTRE A L'ECOLE' à SAULXURES
- participation au festival des arts mélangés organisé par la Communauté de Commune de la Haute Moselotte
- point sur la classe de contrebasse
- point sur la classe théâtre

La diversité des actions engagées correspond à la nécessaire évolution de l'Ecole de Musique/Théâtre pour remplir ses missions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

Madame Liliane MENGIN clôture la séance.

Le pot de l'amitié est offert par la mairie de LA BRESSE.

Le Président,

Michel GRANDJEAN